

<https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/les-sables-dolonne-85100/votation-aux-sables-d-olonne-la-statue-saint-michel-est-bien-la-ou-elle-est-cd7eb1dc-9c86-11ec-a04d-00f321c18c55>

Votation aux Sables-d'Olonne : « La statue Saint-Michel est bien là où elle est »

« Souhaitez-vous que la statue de saint Michel reste devant l'église Saint-Michel ? » C'était la question posée aux résidents des Sables-d'Olonne, samedi 5 mars 2022, dans le cadre d'une votation organisée par la municipalité. Selon les résultats provisoires, 4 341 personnes (94,51 % des votants) ont répondu « oui ».

Les habitants des Sables-d'Olonne, en résidence principale ou secondaire, étaient invités à voter pour ou contre le maintien de la statue de saint Michel devant l'église du même nom. | OUEST-FRANCE Afficher le diaporama

Quest-France Clémence SIMON. Publié le 05/03/2022 à 18h40

ÉCOUTER

LIRE PLUS TARD

Samedi 5 mars, vers 11 h, une file se formait devant l'hôtel de ville des [Sables-d'Olonne \(Vendée\)](#), transformée pour l'occasion en bureau de vote. Les habitants étaient invités à répondre à cette question posée par la municipalité : « Souhaitez-vous que la statue de saint Michel reste devant l'église Saint-Michel ? »



Vers 11 h du matin, une file d'attente se formait devant l'hôtel de ville. | OUEST-FRANCE

Le 16 décembre dernier, le tribunal administratif de Nantes a donné [six mois à la Ville pour déboulonner la statue de saint Michel](#), en vertu de la loi de séparation des Églises et de l'État. [Le maire a fait appel et décidé d'organiser cette votation.](#)

« Conserver le patrimoine »

« Ça fait 45 ans que je suis là, cette statue, je la connais et j'y tiens », assure Monique, 70 ans. Son mari Bruno dit, lui, vouloir tenir au respect de « nos origines religieuses », représentées, pour lui, par « la chrétienté ».

Laure, 36 ans, se dit « croyante libre » et considère qu'il est important de « conserver le patrimoine, ce qui fait le fondement de notre pays ».

De son côté, Fabrice, 41 ans, pense que retirer la statue serait « un peu comme si on retirait Noël ou Pâques ».

« Je suis longtemps passée devant sans la voir »

(surligné par moi : elle n'était pas là !)

La statue de saint Michel, « je suis longtemps passée devant sans la voir », reconnaît Marie-Claude, 73 ans, à la salle des fêtes de la Chaume, l'un des cinq bureaux de vote en plus de la mairie annexe de la Jarrie, celle du Château-d'Olonne et l'école primaire de la Pironnière. Selon elle, « la statue est bien là où elle est, elle ne dérange pas. »

Pour Martine, 59 ans, « **ce vote peut sembler un peu désuet aujourd'hui**, au regard de l'actualité et de la guerre en Ukraine. **Mais c'est bien d'être invité à participer.** »

4 341 votants et 94,51 % en faveur du « oui »

Quelques-uns avaient oublié leur justificatif de domicile, nécessaires au vote. C'est le cas de *Mathilde, qui comptait bien revenir s'exprimer en faveur de la statue, et contre ce qu'elle qualifie de « **culture woke** ».

*Jacques, lui, ne souhaite pas que la statue reste devant la place Saint-Michel. Il s'attendait à ce que son point de vue soit minoritaire parmi les votants, mais pense aussi que « **la décision finale sera celle du tribunal** ».



Les habitants étaient invités à répondre par « oui » ou par « non », ou « ne se prononce pas ». | OUEST-FRANCE
Le vote a été clôturé à 14 h. Selon les résultats provisoires, 4 593 personnes ont participé à la votation : 4 341 (94,51 % des votants) ont répondu « oui », et 236 (5,14 %) ont voté « non ». Un prestataire indépendant s'assurera qu'il n'y a pas de doublons entre les votes physiques et électroniques. Les

résultats définitifs seront connus mardi 8 mars.

*Les prénoms ont été changés.